Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Achat appartement+place de parking en VEFA

---
Par Bea06

Bonjour,

J'ai signé 2 compromis pour l'achat d'un appartement et d'une place de parking dans la résidence, en VEFA.

J'ai effectué un 1er versement (dépôt de garantie), en novembre 2024.

Aujourd'hui, je dois verser un deuxième versement correspondant aux achèvements des fondations, du plancher bas sous-sol, bas du RDC, du 1er étage.

Je constate que l'on me demande des frais d'achat (frais de notaire), je suis d'accord sur les frais pour l'appartement, correspondant bien à 2 %, mais par contre pour la place de parking, on me les calcule à plus de 7 %.

J'avais cru comprendre que c'était 2 % pour les 2 lots.

J'ai eu connaissance que lorsqu'on achète un logement et que celui-ci possède une place de parking comme annexe, les frais de notaires sont appliqués sur le lot. On ne tient alors pas compte de la valeur de la place en elle-même, mais de celle de l'ensemble des biens, soit 2 % à 3 % de frais de notaire sur le prix de vente pour un logement neuf.

Pourriez-vous me dire ce qu'il en est vraiment par rapport à mon cas ?
Est-ce normal que je dois payer des frais de notaire  plus de 7 % pour la  place de parking ?

Je vous remercie d'avance pour vos éclaircissements

Béa

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir pourquoi 2 compromis et pas un seul pour l'ensemble.
Demandez à VOTRE notaire.